



Homologué black-rot



A base d'**amétoctradine**, une nouvelle molécule



Performant, une action préventive remarquable pour la protection des feuilles et grappes jusqu'à 14 jours



Sécurisant, une très forte résistance au lessivage dès le séchage de la bouillie



Pratique, sa formulation permet une mise en œuvre aisée avec tous les anti-oïdium (après vérification de la compatibilité physique)

PRECONISATIONS

- Anti-mildiou et black-rot : **2,5 Kg/ha**
- Appliquer en **préventif**
- Adapter la cadence** en fonction de la vitesse de pousse de la végétation et de la pression maladie
- Réaliser au **maximum 2 applications non consécutives par saison** en incluant les produits à base de Qil



REGLEMENTATION

- DRE : **6 heures**
- DAR : **35 jours**
- ZNT : **5 mètres**



FICHE D'IDENTITE

Enervin® : marque déposée BASF.

- **Autorisation de vente n°** : 2100221.
- **Composition** : 120 g/kg d'amétoctradine + 440 g/kg de métirame.
- **Formulation** : WG.
- **Classement toxicologique** :



Attention

H400 : très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Limite maximale de résidus** :

Raisin de cuve et raison de table, amétoctradine : 5 mg/kg.

Raisin de cuve et raison de table, métirame : 5 mg/kg.

- **Autres conditions d'emploi** :

Pour protéger les arthropodes non-cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

Ne pas stocker la préparation à une température > 40°C.

Utiliser la préparation en préventif uniquement.

Usages	Doses	Nombre maximum d'applications par an	Délai d'emploi avant récolte (DAR)	Zone non traitée (ZNT)	Délai de rentrée (DRE)
Vigne, mildiou, black-rot	2,5 kg/ha	2 non consécutives	35 jours	5 mètres	6 heures

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : pour l'opérateur, porter des gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester/coton (65%/35%) déperlante, blouse catégorie III type PB 3 manches longues à porter par-dessus la combinaison précitée, lunettes de sécurité ou écran facial.

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®.

© Marque déposée Sté PANTEK France

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 <small>ou www.agro.bASF.fr</small>
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude <small>N°Vert 0 800 887 887</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 <small>ou www.adivalor.fr</small>

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

Collis® : Marque déposée BASF. Composition : 200 g/L boscalid (C2) + 100 g/L krésoxim-méthyl (C3). Formulation : SC. Autorisation de vente n° 2060085. Usages et doses autorisées : voir étiquette. Classement toxicologique : Attention. H351 : susceptible de provoquer le cancer. H400 : très toxique pour les organismes aquatiques. H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Deux applications maximum par cycle de culture. Sur vigne, oidium : • dose : 0,4 L/ha • délai d'emploi avant récolte : 35 jours ; • zone non traitée : 5 mètres ; • délai de rentrée : 6 heures.

Avril 2014 - 231VIME0414EST. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810.023.033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

BASF Agros S.A.S. - 21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél : 04.72.32.45.45 - Fax : 04.78.34.28.86 - Usages, doses, conditions et restrictions d'emploi : consulter www.agro.bASF.fr